Vivre à Gentilly

4/5

Gentilly sans frontière

13/17

Dossier :
le stationnement

20/21

Zoom
La nuit blanche

La culture pour tous les goûts

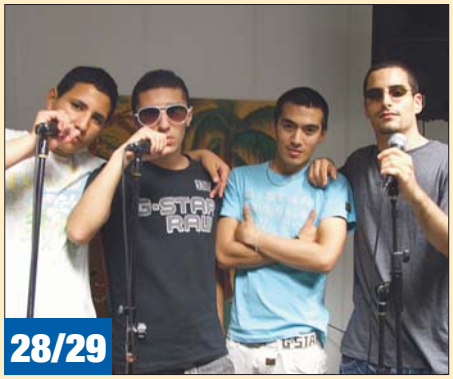

28/29

Bulletin d'informations municipales Novembre 2007 N° 203

À VOTRE ÉCOUTE

Standard mairie : 01 47 40 58 58
Les élus vous reçoivent, sur rendez-vous.

n *Y. Joubert*
Maire de Gentilly

n *P. Tordjman-Planas*
Premier Maire adjoint
Projets de quartiers ; vie associative ; urbanisme et aménagement ; relations publiques ; communication

n *F. Cohen*
Maire adjoint
Culture, informatique et nouvelles technologies

n *A. Mugniery*
Maire adjoint
Environnement ; circulation ; transports

n *P. Daudet*
Maire adjoint
Finances-administration ; travaux ; marchés publics

n *Gilles Allais*
Maire adjoint
santé - pôle curatif ; centre municipal de santé ; économie et commerce

n *Fatah Aggoune*
Maire adjoint
Jeunesse-adolescence ; sport ; coordination de l'action sociale et éducative

n *Sophie Guillemain*
Maire adjoint
Enseignement ; activités péri-scolaires ; retraités

n *Michèle Cosnard*
Maire adjoint
Action sociale ; enfance ; projet éducatif local

n *Bamadi Sanokho*
Maire adjoint
Coopération internationale, logement-habitat.
Rendez-vous à prendre au 01 47 40 58 49, le mardi de 14 à 18h.

n *J-Y. Le Bouillonnec*
Député
En mairie de Gentilly le 3e lundi du mois de 16h30 à 18h30
Tél. : 01 41 98 36 61

n *P. Gosnat*
Député
En Mairie de Gentilly
Jeudi 6 décembre et jeudi 7 février de 17h à 19h
Rendez-vous 01 49 60 24 27

n *A. Desmarest*
Conseiller général
Permanence en Mairie de Gentilly.
Le vendredi de 14h à 16h
sur rendez-vous au 01 43 99 70 51
alain.desmarest@cg94.fr

n *D. Breuiller*
Conseiller général
Sur rendez-vous en mairie de Gentilly
Tél. : 01 46 15 09 00

En attendant mars 2008

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce nouveau numéro de *Vivre à Gentilly*, il y a du changement.
L'édito du maire (p. 2/3), les échos du Conseil (p. 11) et les Tribunes réservées aux groupes (p. 18/19) ont en effet disparu, mais rassurez-vous ce n'est pas définitif. La raison en est toute simple : la proximité des élections municipales, qui auront lieu en mars 2008, nous y oblige, afin de respecter certaines prescriptions du code électoral.
Une communication réalisée par le biais d'un bulletin municipal peut en effet revêtir un caractère de dépense électorale quand elle a pour effet de promouvoir l'action, le programme ou l'image d'un candidat.

Même si, à la rédaction, nous nous efforçons de faire de *Vivre à Gentilly* un bulletin d'informations municipales à destination de tous les Gentilléens et Gentilléennes, quels que soient leurs convictions et leur engagement politique, il nous apparaît plus sage de prendre une telle décision. De nombreuses communes du Val-de-Marne qui ouvrent également leurs colonnes au débat démocratique ont d'ailleurs pris des dispositions analogues.
Nous espérons que les lecteurs attachés à ces rubriques comprendront les raisons de cette suppression provisoire et vous remercions de votre fidélité à votre bulletin municipal d'informations.

La rédaction.

À travers la ville ..... **4 à 11**
- Gentilly l'internationale
- Le PLH s'expose
- ORU : 2 scénarios pour le terrain Lénine
- Charte du handicap, premier bilan
- RAM ouvre toi
- Gentilly zone d'excellence pédagogique
- Collectif jeunes
- Valouette, gentille Valouette

Dossier ..... **13 à 17**
- Le stationnement à Gentilly

À travers la ville ..... **18 à 19**
- CTA traite l'eau des professionnels
- Prévention routière à l'école
- VideoCorp regorge de trésors

Zoom ..... **20 et 21**
- Nuit Blanche au Générateur

Vivre à Gentilly

Bulletin d'informations municipales
Novembre 2007
N°203

E-mail : communication@ville-gentilly.fr
Site : www.ville-gentilly.fr

Directrice de la publication : Andrée Oberhauser
Directeur de la communication : Gilbert Khémaïs
Rédacteur en chef : Éric Lorrain
Secrétaire de rédaction : Gaby Lobo
Rédaction : François-Xavier Debernardi, Gilbert Khémaïs, Gaby Lobo, Éric Lorrain.
Comité de rédaction : F.X. Debernardi, G. Khémaïs, G. Lobo, E. Lorrain, P. Tordjman.
Photos : D. Calin, F.X. Debernardi, G. Lobo, E. Lorrain, F. Roger.
Publicité : SVR Pro 01 57 63 99 21
Conception maquette : Pellicam
Réalisation : PLB Communication
Impression : Grenier 01 46 15 83 00
Dépôt légal : Novembre 2007
Tirage : 11 000 exemplaires

Portraits ..... **22 et 23**
- Jean-François Laslier, chercheur au CNRS
- Adeline et Johanna, slameuses

Mémoire **24**
- Les Glacières

Agenda **25**

En direct des associations ..... **26 et 27**
- Foot : le retour des moins de 13 ans
- Huit heures pour la Palestine
- Banques alimentaires : collecte d'hiver

Temps libre ..... **28 et 29**
- Expo : Quand la nature colle à la peau
- Art vos balcons
- LKR et Mauvaise Graine
- Rencontres Tournesol
- Concert : Syrano

Gentilly pratique ..... **30 et 31**

Relations internationales

Gentilly sans frontière

La coopération décentralisée que la ville conduit avec Kolobo s'est enrichie cette année avec l'association de la ville jumelle de Freiberg pour une véritable politique de co-développement trilatérale (voir VAG n°201). Mais l'engagement international de Gentilly ne s'arrête pas là. La ville œuvre également dans le cadre de l'Association française des communes, départements et régions pour la paix (AFCDRP) dont l'objet est de promouvoir la culture de paix et soutient plusieurs associations de solidarité internationale. Tour d'horizon.

Si le nom de Kolobo, village rural malien, est familier aux Gentilléens, ce que recouvre le "Projet Kolobo" porté par Gentilly n'est sans doute pas connu de tous. Il est composé de deux volets : l'un étant constitué des activités menées au Mali et l'autre des activités menées en France. A Kolobo, l'Association des Jeunes du 162, la Ville de Gentilly, le village de Kolobo ainsi que la Commune de Duguwolowila se sont investis dans la construction et depuis cet été, l'électrification du centre de santé communautaire (CESCOM). Par ailleurs, Gentilly accompagne les

Kolobois dans la mise en oeuvre et la réalisation d'activités génératrices de revenus. Enfin, de la création récente des communes au Mali (1999) a découlé une politique visant à aider les autorités locales à faire vivre et à gérer une réalité nouvelle dans ce pays : une collectivité locale. À Gentilly, le développement du Projet Kolobo s'accompagne d'une action de sensibilisation aux valeurs et actions possibles liées à la solidarité internationale, en direction des personnes vivant ou travaillant sur le territoire de la commune. Ainsi, un Collectif Kolobo a été créé faisant état des travaux menés au Mali mais aussi informant sur la coopération décentralisée en général. Par ailleurs le journal *Kolobo infos* sert de support à la diffusion de ces éléments auprès des Gentilléens.

Freiberg-Gentilly

Le jumelage avec Freiberg recouvre des actions récurrentes comme les échanges scolaires (voir page 5), les séjours jumelés au cours desquels, des jeunes partent hors cadre scolaire. Les groupes, composés à parité de jeunes Français et de jeunes Allemands, vivent pendant quinze jours ensemble afin de s'immerger dans l'univers de l'autre et apprennent à se découvrir. Organisés une fois par an, ces séjours se déroulent alternativement en France et en Allemagne. Des équipes de foot participent également à des tournois organisés à Freiberg et à Gentilly et, depuis 2006, des stagiaires effectuent des séjours croisés en immersion professionnelle et culturelle. Par ailleurs, cet été et de façon exceptionnelle, le jumelage a été au cœur du travail d'électrification du Cescom. Enfin, le 23 octobre dernier, une délégation de retraités de Freiberg a été conviée à un banquet de l'amitié aux Esselières à Villejuif. Au cours de la journée, des

rencontres ont été organisées avec les associations de la ville ayant participé au jumelage de même que les retraités freibergeois ont rencontré leurs homologues gentilléens dans le cadre d'une après-midi Tournesol.

Appui aux associations de solidarité internationale

C'est aussi en appuyant le travail fourni par les représentants des populations que l'ont peut faire avancer la solidarité internationale. A Gentilly, plus de quinze associations ont pour objet et/ou activité l'aide à l'étranger. L'aide fournie par la ville se fait selon deux axes. D'une part l'aide à la formalisation de projets et à la recherche de financements et d'autre part l'offre d'une aide matérielle pour un aspect particulier et exceptionnel d'une action. Dans ce cadre est organisée la Semaine de la solidarité internationale (initiative du ministère des Affaires étrangères) qui, à Gentilly, se déroulera cette année du 21 au 24 novembre. L'objectif : d'une part fêter la solidarité et les associations dont c'est l'objet et d'autre part être un lieu d'information pour permettre à chacun de savoir comment il peut s'investir.

Culture de paix

Fondé par les maires d'Hiroshima et de Nagasaki au sortir de la seconde Guerre mondiale, le réseau *Mayors for peace* (Maires pour la paix) a été relayé en France par l'AFCDRP dont est membre Gentilly. L'objet de cette association : faire du lobbying pour lutter contre la prolifération nucléaire. Grâce à ce réseau, *"les collectivités locales s'ouvrent sur le monde et le monde entre dans les collectivités locales"* selon les propres mots de l'UNESCO. A Gentilly cette action s'est concrétisée ces dernières années par l'organisation de manifestations chaque 21 septembre, date décrétée par l'ONU *"Journée internationale de la culture de la paix"* au cours de laquelle, par le biais d'expositions et de débats chacun était invité à réfléchir et s'exprimer sur cette notion de culture de la paix. Cultiver la paix car elle n'est malheureusement pas naturelle, cela commence par se rencontrer, se parler, découvrir la culture de l'autre. Les actions que mène Gentilly à l'international n'ont pas d'autre objectif. 1

Jumelage

À la rencontre de l'autre

Du 22 au 29 septembre, un groupe de quatorze lycéennes de Freiberg a été reçu à Gentilly comme le furent, à Freiberg, de jeunes Gentilléens au printemps dernier. Au-delà des traditionnelles visites de la ville et de Paris, mais aussi cette année de Honfleur et Etretat, ce qui a séduit les jeunes Freibergeoises c'est l'immersion dans des familles d'accueil. Madame Schlegel, la professeure de Français qui accompagnait la délégation, se félicite des véritables échanges qui s'effectuent lors de ces séjours : *"Beaucoup de familles sont intéressées par l'Allemagne, elles posent de nombreuses questions"*. C'est aussi un enrichissement pour les jeunes de Freiberg qui *"quand ils vivent dans les familles, connaissent la vie réelle. Gentilly est multiculturelle et on ne connaît pas ça à Freiberg"*. Des propos qu'approuvent Sophia et Theresa. Sophia a apprécié pouvoir *"parler avec les familles le soir"* et tout particulièrement *"les repas, meilleurs qu'au restaurant"*. Theresa quant à elle a aimé le fait de pouvoir *"apprendre la vie des Français et voir les différences avec l'Allemagne"*. Toutes deux espèrent garder le contact avec leurs familles d'accueil quand elles seront de retour à Freiberg, espérant même peut-être revenir plus tard ou rencontrer les familles gentilléennes quand elles visiteront la Saxe. Du côté des familles d'accueil aussi la satisfaction était de mise. Ainsi, Monsieur Zimmermann dont l'épouse est allemande nous dit *"ça crée des liens et puis ma fille fait de l'allemand"* et d'ajouter *"à la maison, il y a eu des échanges en allemand et en français, Theresa parlait français avec nous et allemand avec notre fille Lisa"*. Des parents qui n'ont pas changé leurs habitudes le temps de la réception de Theresa car *"l'intérêt, c'est de leur montrer comment on vit"*. Car effectivement, l'intérêt des échanges organisés dans le cadre du jumelage, c'est bien de permettre aux jeunes de chaque pays de découvrir la culture et les modes de vie de l'autre. Une école de la vie. 1

Habitat

Avis favorable pour le PLH

Le Conseil municipal du 26 septembre dernier a émis à l'unanimité un avis favorable sur le projet du Programme local de l'habitat (PLH) du Val de Bièvre. Explications.

En juin 2005, la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre (CAVB), dans le cadre de sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat, lançait l'élaboration du Programme local de l'habitat. Le projet de PLH a été arrêté par le Conseil communautaire le 25 juin dernier. Selon le Code de la construction et de l'habitation, *"le programme local de l'habitat définit, pour une durée au moins égale à six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements."* Fruit d'un travail partenarial engagé avec l'État, la Région, le Département et les acteurs du logement (bailleurs, syndic, associations…), le PLH tel qu'il a été défini en Val de Bièvre vise à préserver le caractère populaire des villes et des quartiers, en contribuant à répondre aux besoins des habitants par une offre de logements abordables. Le Programme local de l'habitat du Val de Bièvre est né de la volonté commune des sept villes de développer une politique sociale du logement et de l'habitat à l'échelle communautaire en s'appuyant sur les projets définis dans chacune des villes. Il s'agit de créer une dynamique intercommunale capable de mobiliser les moyens importants indispensables à la réalisation des projets de construction et de réhabilitation, capable d'apporter des réponses adaptées à l'évolution des besoins des populations en Val de Bièvre : l'accès des jeunes au logement, l'accueil de familles et de salariés, le maintien à domicile des personnes âgées, le soutien aux familles en difficultés…

Une politique sociale de l'habitat

Le PLH est composé de trois parties : un diagnostic, un document d'orientations et un programme d'actions. Le diagnostic, basé sur des études approfondies, a permis d'identifier les enjeux sur le territoire. Le document d'orientations, basé sur le diagnostic, définit des priorités d'intervention. Enfin, ces orientations sont déclinées en un programme d'actions territorialisé et des préconisations à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs.

Le PLH se compose de quatre axes d'interventions :

- produire une offre nouvelle, diverse et abordable, pour un parcours résidentiel de qualité ;
- tenir compte de l'évolution des modes de vie en construisant des réponses adaptées aux besoins spécifiques des habitants du Val de Bièvre ;
- promouvoir l'innovation et la qualité urbaine et environnementale de l'habitat en milieu dense ;
- se doter des outils de connaissance de suivi et d'animation du programme local de l'habitat.

Ces quatre axes se déclinent en orientations puis en actions. Après avoir été soumis à la délibération des sept conseils municipaux, il sera adressé pour avis au Comité régional de l'habitat. Adopté pour une durée de 6 ans, le PLH fournira aux communes de l'agglomération, un outil commun pour défendre et développer le droit d'habiter en Val de Bièvre. 1

Info plus

Exposition sur le PLH,
aux services techniques
62, rue Charles Frérot.

Aménagement du terrain Lénine

Dans le vif du sujet

Après une présentation fin septembre au comité de pilotage citoyen, composé de représentants du quartier, les deux grandes familles de scénarios d'aménagement ont été présentées mercredi 3 octobre, en réunion publique, devant une salle comble, en présence des élus et des bureaux d'études.

Un projet accueilli favorablement par tous les partenaires

Le 13 septembre dernier, le comité national d'engagement de l'Anru (agence nationale pour la rénovation urbaine) a favorablement accueilli le grand projet de rénovation du Chaperon Vert présenté par les villes de Gentilly et d'Arcueil. Parmi les objectifs figure l'aménagement du terrain Lénine autour de deux idées fortes : développer le logement social et diversifier l'habitat, ouvrir et relier les quartiers entre eux en affirmant le futur axe est-ouest de la ville.

La concertation se poursuit

À partir des premières réflexions issues du référendum de 2006, une équipe d'urbanistes et de techniciens a travaillé sur les possibilités d'aménagement du terrain Lénine au regard des objectifs en matière de logement et d'équipement, des contraintes naturelles (carrières en sous-sol), des potentialités du site (flore, aqueduc) et des enjeux environnementaux. Grâce à ces études qui permettront d'évaluer les dépenses d'aménagement du terrain et les recettes attendues, il sera possible de fixer avec précision le prix de vente du terrain par l'Etat à la ville en favorisant un bon équilibre de l'opération.

"*Deux familles de scénarios d'aménagement sont présentées et soumises à la concertation*" précise Thierry Wahl, directeur général de la SemPariSeine, en charge de la coordination des études : l'une privilégie une organisation classique (famille A) tandis que l'autre suggère une organisation plus ouverte et plus proche de son environnement urbain (famille B). Les débats se sont ensuite prolongés dans des ateliers avec le comité de pilotage citoyen (conseil de quartier et comité des habitants) puis lors de l'exposition publique. Les citoyens, qui semblent privilégier la famille B, ont pu réagir : "*il faut favoriser des structures d'accueil des jeunes enfants et aider les jeunes ménages, ne pas créer une deuxième avenue Vaillant-Couturier, attirer les commerçants.*" Surtout, beaucoup de questions s'imposaient dans l'esprit des principaux intéressés : "*comment seront répartis les logements ? Quel scénario en prévoit le plus ? Quel aménagement pour l'esplanade ? Comment préserver des espaces boisés et en même temps sécuriser l'espace public ? Quelle place pour les piétons, les vélos, la voiture ?*"

La concertation va se poursuivre permettant de répondre aux différentes questions et de prendre en compte les suggestions. La deuxième phase de l'étude permettra de déterminer un scénario final. Celui-ci sera présenté lors de la prochaine réunion publique, le jeudi 13 décembre. 1

Le scénario de base de la famille A

Il s'agit d'une déclinaison du schéma présenté dans le dossier soumis à l'Anru. Cette organisation permet de maintenir une linéarité le long du nouvel axe est-ouest, les bâtiments venant s'implanter le long de cet axe. Les arbres préexistants disparaissent en grande partie. La résidence étudiante et le gymnase sont situés le long de l'aqueduc.

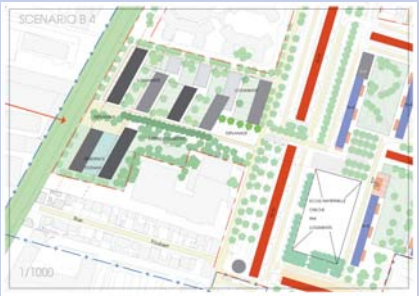

Le scénario de base de la famille B

Tout en maintenant les idées fortes du projet, il a été élaboré à partir de l'idée de préservation des espaces boisés. Les bâtiments sont tous orientés est-ouest, favorisant l'ensoleillement. L'esplanade, plus grande que dans le scénario précédent, permet d'articuler l'avenue Lénine et l'axe est-ouest légèrement courbé. La résidence étudiante est sur l'avenue Lénine.

Infrastructures économiques

Infrastructures environnementales

Espaces d'échanges

Espaces de détente

Espaces sportifs et de loisirs

Services - Partenariat

Les Paveurs de Montrouge
25, rue de Verdun
B.P. 14 - 94801 Villejuif Cedex
Tél. : 01 43 90 11 70
Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr

Une société de VINCI

LES PAVEURS DE MONTROUGE

Charte du Handicap

Un an déjà

En novembre 2006, Gentilly s'engageait en signant la Charte du handicap. Premier bilan.

Rendre la ville accessible à tous et changer le regard que pose notre société sur le handicap n'est pas une mince affaire. Après avoir effectué un diagnostic complet sur la ville (bâtiments communaux et voirie), la Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées, réunissant des élus et des représentants des usagers, s'est mise au travail. Ainsi, le centre municipal d'activités culturelles (CMAC) et le relais d'assistantes maternelles (RAM), récemment ouverts, sont entièrement accessibles, tout comme le foyer Bièvre qui bénéficie d'une rampe d'accès flambant neuf.

Du côté de la voirie, en collaboration avec le Conseil général du Val-de-Marne et la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre, on peut noter le réaménagement global de la rue Benoît Malon actuellement en travaux, de la rue de la Paix à l'avenue Pasteur, celui de l'avenue Raspail en cours d'achèvement, de la rue Debray et du rond-point qui relie les deux artères. À chaque fois, les trottoirs sont élargis, les passages piétons abaissés et des bandes podotactiles installées pour permettre une meilleure circulation des personnes à mobilité réduite. De nombreux travaux restent à effectuer comme notamment l'aménagement de la place Henri Barbusse, le parvis de la mairie.

Au niveau des transports, en collaboration avec la RATP, les trois lignes de bus vont rapidement être mises en accessibilité.

Si les dossiers avancent petit à petit, il y en a un qui tient particulièrement à cœur aux représentants des usagers qui siègent à la Commission : le manque de civisme de certains automobilistes qui n'hésitent pas à stationner sur les trottoirs, rendant tout passage en fauteuil particulièrement périlleux, voire impossible. 1

Permanence d'élus

La municipalité a mis en place une permanence spéciale sur le sujet tous les lundis après-midi.
Prendre rendez-vous au secrétariat des élus au 01 47 40 58 01

Petite enfance

Le RAM sur de bons rails

Situé en plein centre-ville, le relais d'assistantes maternelles (RAM) ouvre ses portes et sera inauguré le 15 novembre.

Parents, enfants en bas âge et les 49 assistantes maternelles libérales agréées peuvent se réjouir. Elles vont désormais bénéficier d'une structure qui leur sera entièrement dévouée. Le RAM aura différentes missions en fonction des interlocuteurs qui se présenteront :

- apporter aux jeunes parents toutes les informations relatives aux différents modes de garde et aux questions pédagogiques ou administratives (fiscalité, prestations familiales, contrat de travail, etc.)
- permettre aux assistantes maternelles de trouver un lieu d'écoute, d'échange, d'informations et de conseils.
- promouvoir la profession auprès des personnes intéressées, susciter des vocations ou exposer les mérites de l'agrément pour ceux qui n'ont pas encore fait la démarche.
- servir de médiateur en cas de litige entre une famille et un assistant maternel.

Le RAM se veut complémentaire de la Protection maternelle infantile (PMI). 1

Relais assistantes maternelles
2 bis, avenue de la République
Tél. : 01 45 36 62 17

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h / 14h-19h
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 9h-12h / 14h-19h
Vendredi : 9h-12h
Un samedi sur 2 : 9h-12h

Fête des solidarités du Conseil général

n **S'inscrire**

Samedi 15 décembre, au gymnase M.Baquet, aura lieu la Fête des solidarités du Conseil général. Comme l'an passé, la remise des chèques-cadeaux offerts par le Conseil général aux personnes non-imposables ne s'effectuera pas lors de cette journée. Une lettre-chèque personnalisée sera adressée au domicile des bénéficiaires. Il est impératif toutefois de s'inscrire préalablement, et ce **jusqu'au 30 novembre**, auprès du service des antennes de quartier 57, rue Charles-Frérot, les mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et au service des retraités/pôle gérontologie, passage Thomas (accès place de la Mairie), le lundi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h. Pour procéder à cette inscription, munissez-vous d'une pièce d'identité et de l'avis de non-imposition 2006.

Renseignements : 01 41 24 13 50

Solidarité

n **Subvention exceptionnelle**

Après le passage du cyclone qui a dévasté les Antilles en août dernier, le Conseil municipal, en sa séance du 21 septembre, a approuvé une subvention exceptionnelle au Secours populaire français (2500 €), à la Croix rouge française (2500 €) et au Secours catholique français (2500 €) pour venir en aide aux sinistrés de la Martinique et de la Guadeloupe.

Marché en fête

n **Animation commerciale**

Le samedi 17 novembre prochain est prévue une animation beaujolais nouveau sur le marché de la place de la Victoire. À gagner des bouteilles de beaujolais.

n **Marchés de Noël**

Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre, de 9h à 19h, artisans et commerçants vous accueilleront dans une ambiance conviviale, place de la Victoire. L'esprit de Noël sera au rendez-vous avec une dizaine de chalets proposant produits artisanaux et produits régionaux dans une ambiance festive et conviviale. Également, le lundi 24 décembre, un marché se tiendra exceptionnellement en centre-ville.

Renseignements : 01 47 40 58 19

Rentrée scolaire

Inquiétudes et embellies

"*A Gentilly nous voulons faire de la Zone d'éducation prioritaire (ZEP) une Zone d'excellence pédagogique*", soulignait le maire qui présidait la traditionnelle réunion de rentrée scolaire, de septembre. Le bilan de cette rentrée fait par tous présente des points positifs mais aussi des incertitudes et inquiétudes. Parmi les points positifs et grâce à la mobilisation de la communauté éducative, la non fermeture d'une classe à Lamartine et une ouverture à l'école Lurçat. Parmi les inquiétudes, la confirmation d'une fermeture à Barbusse et des problèmes d'affectation de postes à mi-temps sur des classes. Des postes d'éducateurs physiques et sportifs sont menacés. Du coté médical, un médecin scolaire arrive, bonne nouvelle mais dans un secteur qui couvre également la ville d'Orly et donc avec beaucoup d'écoles, beaucoup d'enfants. Ailleurs les aides éducateurs ne sont plus remplacés, le tout s'inscrivant dans un contexte d'économies drastiques au plan national. Il n'en reste pas moins que les travaux d'été pour l'accueil et le confort des enfants dans les écoles ont quant à eux été importants. Le personnel ATSEM, (Agents spécialisés des écoles maternelles) auparavant rattaché au service entretien des locaux intègre le service enseignement, et c'est la cohérence de l'ensemble du travail de chacun qui s'en trouve renforcée. Les projets culturels, dont la reconduction du festival Courants d'Arts et l'édition d'un livre sur Gentilly, qui sera écrit et illustré par une classe du collège, viennent quant à eux enrichir le travail des enseignants. Pour tous, enseignants, direction d'école, parents d'élèves et élus, il est clair que l'école et l'éducation restent la priorité.

Les chiffres

- 725 enfants en maternelles (687 en 2006)
- 869 enfants en primaires (891 en 2006)
- Ouverture d'une classe maternelle à Jean Lurçat
- 467 collégiens à Rosa Parks, nette augmentation (384 en 2006) et ouverture de 4 classes.

Erratum

Comme indiqué par erreur dans le VAG n°202, les travaux de rénovation de l'Ecole Jean-Lurçat ne débuteront pas en 2008 mais bien à la rentrée 2009.

SOS rentrée

Premier bilan

Comme chaque année depuis 16 ans, sous l'égide du Conseil général du Val-de-Marne, la municipalité et son service jeunesse mettent en place le dispositif "*SOS rentrée*" destiné à aider les jeunes se trouvant sans affectation d'établissement scolaire. Aujourd'hui, comme en 2006, ils sont 22 à ne pas avoir trouvé d'établissement. Les jeunes munis de BEP, du BAC professionnel, étaient aussi touchés recherchant pour l'un une FAC, pour l'autre une inscription en BTS. Certains restant depuis des semaines dans l'attente des commissions d'affectations qui se réunissaient seulement en fin septembre. Le dispositif se poursuit.

Jeunesse

Du cœur à l'ouvrage

Jeudi 20 septembre, la réunion du *Collectif jeunes* était fixée à 19h30 pour permettre à ceux qui travaillent hors de Gentilly de pouvoir être présents. Des projets sont déjà lancés, CD *Gentilly Connection II* par les rappeurs de la ville, renaissance du tournoi de foot inter-quartiers et pour 2008, le Forum jeunes entreprises. Forum que les jeunes ont sollicité souhaitant que leurs actions ne portent pas seulement "*sur les loisirs ou la culture, mais aussi sur l'emploi et l'insertion des jeunes*" selon Leïla. Avec son amie Sabrina, elles savent ce qu'elles veulent et Sabrina d'ajouter "*il faudrait trouver une*

orientation pour ceux qui n'en n'ont pas, les informer sur les différents secteurs qui existent". Beaucoup de lucidité et de détermination dans ces paroles de jeunes qui ont décidé de se prendre en main. Il en va de même pour les responsables du CD, ce sont les artistes eux–mêmes qui se chargent de régler les questions juridiques, trouver les financements, faire réaliser la pochette… Mais pour mener à bien tout ce travail et le pérenniser, il convient de bien structurer le Collectif et c'est ce à quoi s'attellent les jeunes qui le composent. Définition d'un règlement intérieur, répartition des rôles, rédaction d'un document de présentation… Autant de tâches nécessaires pour pouvoir aller plus loin. Prochain rendez-vous de taille pour les jeunes Gentilléens, la soirée du 8 décembre au cours de laquelle les rappeurs offriront une avant-première de leurs créations, une présentation des différents projets sera faite et la réflexion pour l'année 2008 sera lancée. 1

Vigilance

n **Faux enquêteurs**

Des personnes malveillantes continuent de se faire passer pour des agents de la Caisse primaire d'assurance maladie, à domicile directement ou par téléphone. Les enquêteurs de la CPAM sont tous munis d'une carte professionnelle. N'hésitez pas à la réclamer lors d'une visite. Si vous avez des doutes, contactez le 0 820 904 156 (0,12 €/m depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Santé

n **Vite ! Un médecin traitant**

Depuis le 2 septembre 2007, les patients qui ne se sont pas inscrits dans le parcours de soins en choisissant un médecin traitant, ne sont remboursés de leurs frais médicaux qu'à hauteur de 50 %, au lieu du taux habituel de 70 %. Selon la loi sur la réforme de l'assurance-maladie d'août 2004, choisir un médecin traitant n'est pas une obligation mais conditionne le taux de remboursement des soins. Cette réforme appliquée au CMS de Gentilly depuis janvier 2006, oblige notamment l'assuré social à solliciter en priorité son médecin traitant et ne consulter un spécialiste que sur recommandation de son praticien habituel. Alors, pour ceux qui n'ont pas encore de médecin traitant ou dont la situation vient de changer (femmes mariées, enfants devenus majeurs, déménagement), dépêchez-vous. Renseignements : CMS, 01 47 40 58 59.

Transport

Valouette : la ville à tire d'aile

Mis en service depuis le 1er octobre, le nouveau réseau communautaire, baptisé Valouette fournit gratuitement aux Gentilléens une offre améliorée de transport en commun. La nouveauté réside dans la modification des circuits locaux et dans la création de deux lignes intercommunales (V1 et V2) qui permettent de connecter le nord et le sud de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre (CAVB).

- La ligne nord relie les villes de Cachan, Arcueil, Villejuif et Kremlin-Bicêtre et touche Gentilly dans l'avenue Jean-Jaurès à Arcueil, à proximité du Chaperon Vert.
- La ligne sud dessert L'Haÿ-les-Roses et Fresnes.

Le Conseil communautaire a confié pour 5 ans l'exploitation de ce réseau à la RATP. La ligne de Gentilly s'appelle désormais "V5." Par rapport à la précédente offre, les deux circuits ont été améliorés avec la création de six nouvelles stations grâce à la participation d'un comité d'usagers et en tenant compte de nombreux courriers parvenus en mairie. Fondation Vallée, Médiathèque-Maison Doisneau-Rue d'Arcueil, Raspail-Calmus, Reine Blanche, Chaperon Vert, Jaurès font désormais partie du trajet. Pour la station prévue rue du Val-de-Marne, la ville attend encore l'accord de la préfecture de police de Paris. Retrouvez toutes les informations concernant les parcours et les horaires sur des dépliants disponibles en mairie ou sur les sites :

www.ville-gentilly.fr
www.agglo-valdebievre.fr 1

Les deux lignes Gentilléennes

- Un service de **pointe**, le circuit "domicile-travail" fonctionne de 7 à 9h et de 17 à 19h du lundi au vendredi. La fréquence est de 30 minutes avec 4 passages le matin (départs Soleil Levant, quartier Gabriel Péri à 7h, 7h30, 8h, 8h30) et 4 passages le soir (départ RER : 17h30, 18h05, 18h35, 19h05).
- Un service de **proximité** : départ toutes les heures du Soleil Levant pour 8 passages en semaine (1er départ à 9h et dernier départ à 17h) et 12 passages le samedi (1er départ à 7h et dernier à 19h).

Pour votre publicité
sur le Bulletin
d'informations municipales

Vivre à Gentilly

Votre contact :

Vincent REOLID

Port : 06 85 49 06 64

E-mail : svrpro2@wanadoo.fr

SOULIA BEAUTÉ
Soins du visage et du corps

Tél : 01.49.69.08.49

Institut de beauté - Centre de bronzage haute technologie
5, place de la Victoire du 8 Mai 1945 - Gentilly (place du marché)
Ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 19h
Samedi de 9h à 18h

DEUXIÈME - VIE
Prestations de services à la personne ; âgée, handicapée de tout âge

www.deuxieme-vie.eu
courriel : deuxieme-vie@deuxieme-vie.eu
01.45.47.07.51 01.45.47.78.12
111 bis, avenue Raspail 94250 GENTILLY

- *Aide à la mobilité*
- *Entretien de maison et travaux de ménage*
- *Garde malade à domicile soins corporel externe*
- *Assistance admnistrative...*

SERRURERIE LE MIGNON
NOUVELLE ADRESSE
118, rue Gabriel-Péri - 94250 GENTILLY
Tél./Fax : 01 46 63 35 92 - Port. : 06 09 17 99 03

Roc-Eclerc Gentilly
7/7 j - 24/24 h
S.A.R.L. POMPES FUNEBRES FRANCE ASIA
40, AVENUE JEAN-JAURES - GENTILLY
Tél. : 01 46 63 64 35 *Fax : 01 46 63 49 10* *Portable : 06 12 72 46 49*

http://www.ville-gentilly.fr

Votre portail citoyen
Votre portail citoyen

Le stationnement à Gentilly

La question du stationnement est cruciale à Gentilly, aux portes de Paris. Quels sont les besoins pour le stationnement des résidents dans une ville où beaucoup de logements ont été construits à une époque où la voiture n'avait pas la place qu'elle occupe aujourd'hui ? Comment réglementer le stationnement dans des secteurs où le passage et la fréquentation sont importants du fait de la présence des transports en commun, des services ou des commerces ? Quelle offre nouvelle de stationnement apporter tout en favorisant le recours aux transports en commun et en dissuadant l'utilisation de la voiture ? Le Plan local de déplacement (PLD) de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre, approuvé le 24 avril 2006 partageait les constats et le besoin d'une étude approfondie sur le stationnement à Gentilly. Celle-ci est engagée et a débuté par un diagnostic sans concession. Au-delà de ces considérations techniques, le stationnement c'est aussi un ensemble de règles et usages qu'il convient de connaître et respecter afin d'améliorer la qualité de vie à Gentilly.

État des lieux...

L'étude de stationnement menée sur le territoire de Gentilly se déroulera en plusieurs phases dont la première, le diagnostic, vient de s'achever. Ce diagnostic étudie en détail la situation actuelle dans la ville du point de vue des résidents, des migrants (personnes travaillant à Gentilly mais qui n'y résident pas) et des visiteurs occasionnels. Dans un dernier chapitre, il définit les enjeux.

Les résidents

Il y a au total 2 875 places de stationnement sur voirie à Gentilly. Cette offre est majoritairement non réglementée, inégalement répartie entre les différents quartiers et la zone bleue est restreinte. L'offre privée quant à elle représente près de 4 000 places de stationnement annexées aux logements. Cela peut paraître beaucoup

mais on constate des déficits dans certains quartiers. Ainsi, le temps passé à rechercher une place peut aller jusqu'à 36 minutes sur le Plateau en début et fin de journée. Globalement ce sont donc le Plateau, Victor Hugo, Gabriel Péri et le Chaperon Vert qui rencontrent le plus de difficultés. Pour les deux derniers, la voiture n'occupait pas, à l'époque de leur urbanisation, la place qu'elle a aujourd'hui et les places de parking qui y ont été prévues ne suffisent plus aux besoins actuels. La situation est moins critique dans les autres quartiers mais la pression y est tout de même assez forte compte tenu de l'activité, liée notamment à la présence du RER.

En moyenne, plus de 75 % des véhicules stationnés sur l'ensemble de la ville appartiennent à des Gentilléens, 46 % ne bougent pas de la journée. La nuit, ce chiffre dépasse les 100 %. En ce qui concerne les résidents, le diagnostic fait donc état d'une demande constante et forte, malgré un nombre total de places disponibles en apparence suffisant. Ce paradoxe s'explique par une sous-occupation et une mauvaise répartition de l'offre due à :

- une neutralisation partielle de l'offre des bailleurs sociaux. Bien qu'ils bénéficient d'un taux d'occupation de leurs parkings de 86 %, 500 places sont inutilisées à Victor Hugo et en centre-ville.
- une partie des Gentilléens qui possèdent des garages privés ne les utilisent pas pour leurs véhicules, qu'ils garent sur la voirie.

L'ensemble de ces éléments fait que la demande des habitants de Gentilly est supérieure à l'offre théorique, ce qui participe aux difficultés du stationnement sur la ville.

L'offre spécifique

On entend par offre spécifique les places de livraison et le stationnement réservé aux grands invalides civils et aux grands invalides de guerre (GIC – GIG). Concernant les aires de livraison, il apparaît que l'offre est globalement en adéquation avec les rues sur lesquelles se situent les commerces. Dans certains quartiers néanmoins, il existe quelques manques qu'il convient d'étudier, en particulier au Chaperon Vert et à Gabriel Péri. L'offre de stationnement GIC – GIG est quant à elle insuffisante. Ainsi, il existe sur la ville vingt-deux places "*réservé handicapé*" ce qui correspond à 0.75 % de l'offre globale.

Or, la norme à l'échelle nationale est de 2 % de places GIC – GIG. Un effort significatif est donc à prévoir en ce domaine.

Les migrants

Chaque jour, près de 7 000 personnes se rendent à Gentilly pour y travailler. Malgré la bonne desserte de la ville en transports en commun ils sont tout de même 40 % à utiliser leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail. Etant donné que les entreprises proposent 4 000 places en tout, cela n'aggrave pas le problème de stationnement sur la ville. En effet, les parkings des sociétés suffisent à couvrir les besoins des salariés qui ne résident pas à Gentilly. Les besoins sont donc limités, même si on observe sur le Plateau une demande particulière, liée en partie à la gare RER et aux petites entreprises qui, elles, ne disposent pas de parking.

Les visiteurs

Les visiteurs de courte et moyenne durée éprouvent, par manque de places, des difficultés à stationner d'autant qu'ils utilisent faiblement la zone bleue. Au final, cela ne représente malgré tout qu'une part infime de la demande de stationnement à Gentilly.

Les enjeux

L'étude a permis de chiffrer et de clairement identifier les difficultés de stationnement que, pour l'essentiel, les automobilistes gentilléens vivent au quotidien. Elle sert également à définir les enjeux pour le Gentilly de demain. En premier lieu, il faudra offrir aux gens qui utilisent peu leur voiture la possibilité d'accéder à des parkings souterrains. Et ainsi libérer des places en surface pour de la demande de courte et moyenne durée afin de diminuer la congestion que l'on constate actuellement. Par ailleurs, dans les quartiers déficitaires, il faut augmenter le nombre de places notamment dans les opérations de constructions neuves. Enfin, l'amélioration du stationnement à Gentilly passera nécessairement par une adaptation de l'offre spécifique GIC - GIG et livraisons.

Les premières orientations

Les premières orientations proposées par le bureau d'études qui a réalisé ce diagnostic sont les suivantes : dans un premier temps, il est proposé de mettre éventuellement en place un stationnement payant selon deux zones : une zone dite rotative (pour les visiteurs) et une zone de moyenne durée destinée à favoriser le stationnement des Gentilléens. Cette mesure loin d'être défavorable aux résidents permettrait de libérer des places en évitant notamment le stationnement longue durée en extérieur. Le stationnement payant qui pourrait concerner certains secteurs où la pression est la plus forte, permettrait d'instaurer des tarifs moins élevés pour les résidents. Pour assurer le respect de cette nouvelle réglementation, un renforcement du contrôle de ces nouvelles zones est préconisé. Les rédacteurs de l'étude proposent par ailleurs de travailler avec les bailleurs afin d'optimiser l'occupation de leurs parkings qui, bien qu'élevée, est néanmoins incomplète. Dans le même ordre d'idées, il est proposé d'étudier la possibilité d'utiliser les parkings d'entreprises.

Pour remédier à la faiblesse de l'offre dans certains quartiers, la création de places sur voirie et en sous-sol s'avère nécessaire. La couverture de l'A6b et l'opération de renouvellement urbain créeront de nouvelles places au 162 et au Chaperon Vert. Quant au quartier Victor Hugo, une nouvelle mise en gestion du parking est à l'étude avec l'OPAC de Paris.

Maintenant que le diagnostic est établi, un travail de concertation avec les habitants va être amorcé. Ce diagnostic complet sera prochainement disponible à l'Apu et sur le site de la ville* pour consultation, afin de définir ensemble quelles orientations doit prendre Gentilly pour répondre au défi qui lui est lancé. l

* www.ville-gentilly.fr

Etude mode d'emploi

C'est le cabinet *Egis Mobilité* qui a réalisé l'étude selon un cahier des charges défini par les services municipaux compétents. L'objectif de cette première phase dite de "diagnostic" est de dresser un état des lieux précis de l'offre et de la demande de stationnement. Durant plusieurs mois, de nombreuses opérations ont été menées.

L'ensemble du périmètre de la commune a été parcouru afin de recenser l'offre totale sur voirie. Des enquêteurs ont sillonné l'ensemble de la ville à trois moments clés de la journée (6h, 10h, 15h) et ont relevé sur leur parcours le nombre de véhicules stationnés (sur des emplacements autorisés ou non). Ensuite, 1150 places (soit 40% du total) ont été passées au crible. Les enquêteurs ont effectué un passage heure par heure, de 6h à 21h, pour étudier les mouvements de véhicules et mesurer avec précision le nombre de résidents, de migrants ou de visiteurs de courte durée…Enfin, dans 6 secteurs bien délimités de la ville, les enquêteurs ont étudié le temps moyen de recherche d'une place en effectuant quatre passages à 9h, 12h30, 16h et 19h.

Parallèlement, un questionnaire a été envoyé aux entreprises pour déterminer le nombre de salariés venant travailler en voiture et la quantité de places de parkings offertes. Pour finir, plus de 1000 utilisateurs de la station de RER ont été interrogés pour connaître leur provenance, la fréquence de leur déplacement et le mode de transport utilisé pour venir à la gare.

Pour circuler en toute sécurité

Qu'elles soient fixées par le Code de la route, la préfecture ou la municipalité, les règles de stationnement ont pour but de permettre à tous les usagers de la voie publique de circuler en toute sécurité. Rappel

Pour que l'ensemble des usagers de la voie publique puisse circuler en toute sécurité, tous doivent respecter certaines règles. Que ce soit en vélos, deux-roues motorisés, voitures, camions ou transports collectifs, chacun doit faire l'effort de se comporter en ayant à l'esprit la notion de partage de l'espace public ainsi que le respect et la sécurité des piétons. Dans cet esprit, le Code de la route, que chaque conducteur est censé connaître, a fixé quelques règles élémentaires concernant le stationnement ou l'arrêt des véhicules sur la voie publique.

Les règles de base

Les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant 7 jours consécutifs constituent une gêne et peuvent être mis en fourrière. À Gentilly, les agents municipaux n'ont pas la compétence pour commander un enlèvement de véhicule, seule la police nationale peut le faire. La municipalité transmet donc régulièrement une liste des véhicules dits "*ventouses*" au commissariat pour que celui-ci fasse appel à la fourrière.

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule à 2 ou 4 roues sur un passage piétons est strictement interdit.
Tout véhicule doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers et ne doit pas porter atteinte à la circulation des autres usagers de la route.
Il ne faut donc pas :

- gêner la visibilité dans les virages ou intersections.
- empêcher la circulation sur les trottoirs, les ponts, les passages ou voies réservées au déplacement des autres véhicules, des piétons, vélos, bus.
- stationner devant une entrée carrossable (un bateau) même si on est propriétaire, devant les feux tricolores, sur les emplacements réservés aux bus, aux taxis, aux GIC - GIG et sur les aires réservées à la livraison (les particuliers ont le droit d'utiliser ces places pour décharger un achat volumineux ou lourd, dans une limite de 15 minutes).

Les spécificités locales

Les autorités locales ont la possibilité de réglementer le stationnement et d'adapter certaines règles en fonction des spécificités locales. Cela peut être ponctuel (travaux, manifestation, marchés, etc.) ou dicté par des contraintes de sécurité publique (autour des écoles, permettre le passage des véhicules de secours ou d'incendie dans des rues étroites par exemple).

La zone bleue

Si le stationnement n'est pas payant à Gentilly, il existe néanmoins une contrainte, la zone bleue. Située essentiellement en centre-ville, elle est restreinte à des zones géographiques bien délimitées. Matérialisée par un marquage bleu au sol et par des panneaux, elle a pour objectif de faire en sorte que le stationnement soit de courte durée pour favoriser l'accès aux commerces. Les véhicules ont alors la possibilité de rester au maximum 1h30 à leur place et doivent indiquer de façon claire sur un disque disponible dans le commerce déposé sur le pare-brise leur heure d'arrivée. La zone bleue fonctionne toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h, sauf les jours fériés et au mois d'août.

Les marchés

Il y en deux à Gentilly, un au Chaperon Vert sur la place Marcel Cachin et un sur la place du 8 mai 45 en centre-ville. Dans le but de permettre la bonne installation du marché, le stationnement est interdit à partir du mardi et du vendredi à 13h, sur l'ensemble des deux places. L'entreprise concessionnaire intervient alors pour installer les étals. À la fin du marché, le stationnement est interdit jusqu'à 16h (le mercredi et le samedi) afin de permettre le nettoyage de la place.

Pour permettre à la clientèle un meilleur accès au marché du centre-ville, le parking de l'église Saint Saturnin, avenue de la République, est réglementé en zone bleue les mercredi et samedi de 9h à 14h.

Verbalisation

Toutes ces règles ne sont malheureusement pas toujours respectées par tous. La collectivité se retrouve donc dans l'obligation de sanctionner les contrevenants. En 2006, les cinq agents de surveillance de la voie publique ont établi un total de 1 956 procès-verbaux (780 pour défaut de disque, 1 176 pour stationnement gênant). La ville reçoit 5 % du produit du montant des amendes dressées sur son territoire. Elle a l'obligation légale d'affecter cette somme à des actions de communication, de prévention ou à des aménagements de voirie pour les personnes à mobilité réduite.1

Entreprises

CTA traite l'eau des professionnels

Installée à Gentilly depuis sa création en 1993, CTA connaît un développement assez exceptionnel. Après un démarrage un peu délicat, le jeune fondateur, Serge Tournié, 40 ans, regarde derrière lui avec satisfaction et un brin de fierté. "*J'ai démarré l'activité tout seul, chez moi. Pendant des mois, j'ai trimé sans qu'il ne se passe grand chose puis le déclic est arrivé.*" Aujourd'hui, CTA affiche un beau chiffre d'affaire, emploie 12 personnes dans des locaux de 1200 m² et peut s'enorgueillir d'une croissance de 30 % par an. Dans un secteur, le traitement de l'eau, qui réunit de nombreux métiers, l'entreprise a trouvé une niche. CTA conçoit, fabrique et assemble des matériels de traitement d'eau, revendus via un réseau de distributeurs/installateurs, destinés essentiellement aux matériels de cuisine professionnels ou aux chaufferies collectives. Par exemple, dans toutes les unités de restauration collective, les lave-vaisselle ou les cuiseurs-vapeur professionnels exigent une eau sans calcaire. C'est là que CTA intervient.

"Faut savoir pourquoi on court"

Située rue Gabriel Péri dans des locaux de 100 m² à son origine, l'entreprise a grossi petit à petit avant de s'installer en 1999 dans ses locaux actuels de l'avenue Pasteur. Du côté du personnel, on ne note aucun profil type et très peu de turnover. Pour Serge Tournié "*si l'entreprise fonctionne bien, c'est grâce à tout le monde. Chacun apporte sa pierre à l'édifice et c'est pour ça qu'on a mis en place une participation qui représente chaque année un ou deux mois de salaire. Tout le monde est dynamique, avec l'envie de bien faire. Faut savoir pourquoi on court…*" 1

Prévention routière

Sécuriser le chemin de l'école

Chaque année en France, plus de 2000 enfants sont victimes d'accidents corporels sur le chemin de l'école. Pour y remédier, la Prévention routière a organisé une grande campagne de sensibilisation, qui a fait un crochet par Gentilly.

La délégation de la Sécurité routière s'est installée sur le parvis de la mairie, devant l'école Henri-Barbusse. L'objectif est de rencontrer un maximum d'enfants et de parents pour que chacun prenne conscience des dangers. Pour Bernard Cordier, directeur départemental de la Prévention routière, "*les enfants sont particulièrement vulnérables parce qu'ils connaissent bien le chemin de l'école et sont donc moins vigilants. On leur remet des autocollants et des jeux, cela leur permet de recréer le parcours qu'ils prennent pour venir à l'école avec différents panneaux pour comprendre leur signification. Il y a une dimension ludique, pour rendre ça agréable aux enfants, et en même temps on éduque les parents, ils en ont besoin.*" Du coup, un dialogue s'installe entre parents et enfants. Quand ils vont coller leurs autocollants en mettant les feux, les passages piétons, les petits poseront des questions… Chaque maman reçoit de son côté un document avec les conseils par tranche d'âge. Pour Isabelle, une jeune maman, ces opérations sont indispensables : "*On leur apprend la vigilance, on essaie de les sensibiliser. Mais pour l'instant, hors de question de le laisser venir tout seul à l'école*". Valentin, 8 ans, connaît déjà très bien les gestes essentiels sur la route : "*Avant de traverser, il faut regarder à droite et à gauche pour voir si une voiture arrive et attendre qu'elle passe pour ne pas avoir d'accidents*". Pour son copain Raël, le dialogue est fréquent avec les parents : "*En fait, c'est surtout moi qui leur reproche des choses. Parfois, maman traverse alors que le feu est vert.*" Effectivement, il y a encore du travail… 1

www.priorite-vos-enfants.fr

Entreprises

L'image dans tous ses états…

La société "Vidéo Corp", installée avenue Raspail, dans une ancienne usine de flaconnage de parfum, est discrètement abritée derrière un mur d'enceinte tout blanc. Un mur "écran" que ses employés auraient les moyens d'animer tant l'entreprise regorge de trésors, ceux que les techniques sophistiquées de l'image d'aujourd'hui permettent de réaliser.

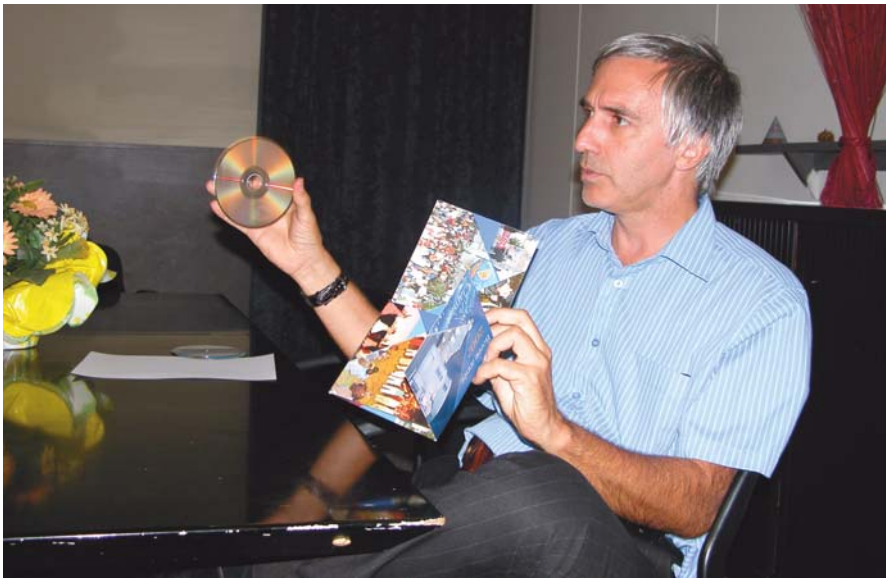

Son fondateur et patron, Jean Pierre Dudek, qui se destinait à piloter les avions après avoir fait math sup. s'est retrouvé très tôt dans cette profession qu'il n'a jamais quittée. Arrivé à Gentilly pour fêter l'an 2000, le 1er janvier, le voilà à la tête d'une entreprise très performante dans son domaine. Neuf employés permanents, et quarante à cinquante en intermittence, selon les tournages et le carnet de commandes. Un carnet qui n'est pas toujours plein car, si la profession en produits d'images vidéo et numériques ne subit pas de plein fouet la concurrence étrangère, le matériel investi, lui, se trouve vite obsolète. Bien souvent il ne fait pas plus de deux ans d'usage ! Vient s'ajouter à cela que monsieur-tout-le-monde se prend pour Fellini, avec un matériel vendu dans la grande distribution, aux techniques simplifiées. Chacun ayant l'illusion de produire ses effets spéciaux et un rendu d'images du niveau des professionnels. Une concurrence de plus ?

L'entreprise, elle, propose de tourner, monter, animer, arranger, et offre une palette complète de services. Il y a peu, Maïté et François Gerbaud, marque de haute couture et de prêt à porter, lui commandait 3 500 DVD de ses collections, un film distribué dans le monde entier et qui venait de Gentilly. Autres prestations possibles, les conventions d'entreprises avec présentations en direct et documents d'animation comme pour la formation de personnels. Dunlop ou Peugeot, qui souhaitaient relancer leurs concessionnaires dans l'exercice de leurs métiers, ont fait appel au savoir-faire de la société "*Vidéo Corp*".
En plus de disposer de régies de montage et de direct, d'un studio son et d'illustration musicale, de palettes graphiques d'habillage, d'un parc conséquent de matériel à la location, l'ensemble sur 1 200 m², les plateaux de tournage sont l'un des atouts phare de la société. L'émission intitulée "*Ô quotidien*" et diffusée sur France Outre Mer, est tournée chaque mois dans les studios de l'avenue Raspail, l'une parmi tant d'autres.
Ici, chaque budget est censé trouver sa réponse, du site Internet à mettre en forme au nouveau produit, comme ce magazine DVD distribué en boîtes aux lettres, amorti par la publicité, sur l'exemple de journaux gratuits, et qui a pour nom "*Dividi*" !
Rien n'échappe à la sagacité de Jean Pierre Dudek qui comme il le dit lui-même se bat chaque jour pour faire vivre son entreprise. Il sait parfaitement que toute commande sera négociée à l'euro prêt, même si certains de ses clients comme les chaînes du petit écran n'hésitent pas à investir d'énormes sommes dans l'achat d'espaces publicitaires mais hésitent à acheter un produit d'images finalisées.

N'a-t-on pas inventé le "*JRisme*", mot barbare qui signifie : journaliste reporter d'image, un seul homme aux manettes de trois métiers, (son, image et interview) comme au temps où la vidéo balbutiait encore. C'est sous cet angle comme sous tant d'autres que sa société installée à Gentilly depuis 7 ans fait face en innovant, et c'est tant mieux pour l'emploi. 1

Nuit Blanche

Insomnia, six heures non-stop de performances

Pour la sixième édition de "*La Nuit Blanche*" de Paris qui depuis deux ans s'étend à la banlieue, Anne Dreyfus et Bernard Bousquet, directeurs artistiques du Générateur, invitaient pour la première fois en France, l'"*International Performance Group*" sous la houlette de Marina Abramovic (voir *Vivre à Gentilly* n° 202). De vingt heures à deux heures du matin, douze artistes étaient chacun aux manettes de sept performances originales, tous originaires de pays différents. Le Générateur affirme ainsi son projet : développer un espace en faveur de la performance et de l'expérimentation artistique.

Les participants sont invités
à mâcher un chewing-gum joue
contre joue (Corée)

Se regarder dans le miroir
de la réalité face à l'image,
sa réalité et son image,
une relation sans fin (Turquie)

Être relié au ciel
par des fils attachés
à chacun de ses doigts
(Indonésie)

Tapis rouge et ambiance boîte de nuit,
pour l'entrée du public... (Allemagne)

Deux performeurs n'ont pas
dormi depuis quarante heures,
ils restent éveillés parlant
sans interruption,
les conversations sont
audibles au public par casque
interposé (Allemagne)

Quinze minutes de gloire sur la scène
et sous le feu des projecteurs
y compris paillettes et sourires
en plastique (Allemagne et Turquie)

Les contes de Perrault et des frères Grimm, sur le canoë de la méditation...
(Suède)

Jean-François Laslier
Tête chercheuse…

Portraits

On s'étonnera d'apprendre qu'il n'y a pas si longtemps, apparaissait l'enseignement des sciences économiques dans les cycles du secondaire et des universités. Directeur de recherche au CNRS et professeur d'économie publique à l'école Polytechnique, Jean-François Laslier parle de ses travaux avec retenue, sans magnificence.

Son temps est précieux, entre l'école Polytechnique et son laboratoire de recherche parisien, mais bientôt les deux seront regroupés à Palaiseau. Avec sa femme astronome, et leurs quatre enfants, ils ont déjà séjourné à Pasadena en Californie, pour la recherche bien sûr. Maryvonne était invitée par le *California institute of technology*, établissement de renommée mondiale.
À la différence des autres sciences, l'économie puise ses orientations dans la chair sociale, dira le prof éclairé.
Né en Algérie, enfance à Reims, Jean-François est curieux de nature et, bien qu'attiré dans sa jeunesse par la philo et les lettres, finira par les mathématiques, et par s'orienter vers les sciences économiques. Études mode d'emploi en quelque sorte du comment marchent la société, ses institutions, et surtout comment les faire se mieux porter.
Malgré une quasi-obsession à analyser la politique, ce Gentilléen de 48 ans, joue de sa neutralité, se souhaitant avant tout un défenseur de la démocratie. Il la décortique, en observateur des points de vue de tous les continents. Ne produit-il pas du savoir pour le mettre au service de la société, comme le définit sur son site Internet le *Centre National de la Recherche Scientifique ?*
Éditeur en chef d'une revue internationale, c'est le travail qui lui prend le plus de temps.
C'est lui qui valide, compare, fait se confronter les idées sociales et économiques de ses collègues de la planète, tout en étant le garant de l'anonymat des avancés et des débats qui se tiennent, en anglais dans le texte, sous le titre "*Mathematical social science*".
Lui parler de passe-temps tient presque de la plaisanterie, bien qu'à ses rares moments perdus, il joue du piano, de l'accordéon et de la guitare. La musique dans la famille a son importance, les enfants fréquentant assidûment le conservatoire de la ville.
Car la vie du chercheur, c'est aussi de nombreux voyages à travers le monde, pour des échanges nombreux et nécessaires avec d'autres, aux seules fins d'entendre et de comparer là où, plus qu'ailleurs, il n'y a pas de vérité objective qui s'impose.
Dans un article de l'économiste Pierre Montfraix, on peut lire : "*Tout en reconnaissant la nécessité d'avoir un regard savant sur un domaine aussi complexe, l'incertitude ouvre le problème de la liberté et du choix*". C'est peut-être là l'illustration scientifique de l'adage que les voyages forment la jeunesse, mais pas seulement.
Quoi qu'il en soit, dans tous les domaines comme pour les 600 chercheurs de l'école Polytechnique, ou pour les 11 600 du CNRS dont Jean-François Laslier fait partie, la modestie est nécessaire à toute science, et de fait c'est ce qui transpire le mieux, chez lui.
Encore étonné que nous l'ayons sollicité pour se faire connaître, notre économiste nous a ouvert la porte sur l'imagination de la liberté et du désir, merci ! l

Adeline et Johanna
Fleurs de bitume

Deux jeunes Gentilléennes de 18 ans ont remporté un concours national de slam organisé par l'association Cinéma pour tous. Rencontre.

Tout a commencé aux ateliers de slam du PIJ (point information jeunesse). Proposés par le service Jeunesse et l'association slam production, ces cours permettent à de nombreux jeunes de libérer leur plume et de coucher par écrit ce qu'ils ont dans le cœur et dans la tête. Adeline et Johanna, tout juste 18 ans, ont apprécié la découverte de cette poésie urbaine qui permet de "*dire ce que l'on ressent et qu'on arrive pas forcément à exprimer à l'oral. On se libère de toutes les rancœurs, de toutes les mauvaises ondes. En fait, plus on est pauvre, plus on est riche intérieurement.*". Quand le concours organisé par l'association cinéma pour tous, présidée par la journaliste Isabelle Giordano, s'est présenté, les deux copines n'ont pas hésité. Grandes amatrices de salles obscures et de tous les genres de film, elles ont pris leur plus belle plume, puisé dans leur inspiration et leurs souvenirs et ciselé deux petits bijoux de texte vantant leur amour du cinéma. Des poèmes émouvants et attendrissants, qui ont touché en plein cœur les membres du jury parmi lesquels on trouvait les humoristes Omar et Fred, le mannequin Noémie Lenoir ou Isabelle Giordano.

Adeline a décroché le premier prix. Cette petite brune pétillante, un peu espiègle et pleine d'humour, rêve de voyager et découvrir d'autres pays notamment "*l'Afrique, pour les coutumes, la culture et la musique.*" Surtout, elle n'a qu'une idée en tête : reprendre ses études pour se construire un avenir.

Johanna, elle, est toujours scolarisée, en Terminale STG au lycée Darius Milhaud du Kremlin-Bicêtre. La jeune fille, fière de sa double culture, guadeloupéenne par sa mère et auvergnate par son père, a reçu le troisième prix. Elle qui rêve de devenir chanteuse exerce déjà dans une chorale Gospel et s'est même produite sur scène lors de la fête du point J. Pour cette battante pleine de détermination et de joie de vivre, rien ne semble impossible. D'ailleurs, Adeline ne manque pas d'admiration pour son acolyte : "*elle est incroyable de volonté. C'est une perfectionniste qui n'hésite pas à affronter les obstacles*". Touchée par cette déclaration pleine de fraîcheur et de sincérité, Johanna se fend à son tour d'un compliment pour son amie : "*Adeline peut paraître assez réservée mais quand on la connaît, cette fille a un cœur en or. Elle est très attentive, cherche systématiquement à préserver les autres et donne beaucoup de soi.*"

Galvanisées par le prix qu'elles ont reçu au Sénat, les deux complices comptent bien poursuivre leur aventure sur le chemin de la poésie et du slam. Pour ces deux fleurs pleines de sensibilité et d'humour, le voyage intérieur et la création semblent indispensables tant "*on perd actuellement toute la beauté de la vie. Les gens sont beaucoup trop violents, il n'y a pas assez de tendresse*" conclut Adeline. Malgré tout, elles gardent un sourire franc et plein d'espoir. l

Á Extraits

(…)
Et c'est pour ça que j'ai envie
Envie de vivre sur grand écran
Cet écran, toile de mon cœur
Et mes yeux sont les projecteurs
(…)
Parfois, je me prends pour une James Bond Girl
Juste pour être bonne et fermer ma gueule
Mais en fait, ce que je préfère, c'est être Jojo
Dans mon film à moi, j'suis une princesse du ghetto.

Les étangs de la Bièvre et les Glacières

La rue de la Glacière, actuelle rue Albert Guilpin, est une voie ancienne de Gentilly qui doit son nom à l'industrie de la glace que l'on exploitait dans les méandres de la Bièvre du Petit Gentilly, hameau annexé à Paris en 1860.

D.R. L'Illustration, numéro du 25 novembre 1816

Les étangs et les canaux creusés artificiellement par les glaciers sont alimentés par la Bièvre. Au printemps, les riverains y pêchent des sangsues, très utilisées en médecine, et des escargots d'eau, petits mollusques comestibles. L'hiver, la rivière déborde, formant de nombreuses mares et étangs qui gèlent. Cette eau gelée fournit de grandes quantités de glace. Afin de conserver la glace pour l'été, on utilise la fraîcheur des carrières désaffectées. Descendue dans des sortes de puits en maçonnerie, la glace est recouverte de terre. À la belle saison, les blocs de glace, parfaitement conservés, sont déterrés au fur et à mesure des besoins.

Un journaliste, Charles Frémine, écrit dans *L'Illustration* du 25 novembre 1876 : "*(Les étangs de la Glacière) s'étalent et s'évasent au fond de la vallée, recouverts, par grandes places, de végétations orangées et limoneuses, piqués de roseaux bleuâtres, muets, stagnants, immobiles, avec des noirceurs d'un brillant d'ébène poli et des éclaircies couleur vert bouteille. Leurs eaux, qui alimentent la Bièvre pendant les sécheresses, sont visitées l'hiver par des bandes de canards sauvages. Tandis que nous côtoyons les bords du marécage où doit passer la rue d'Alésia et que des charretiers, en train de la combler, y vident leurs tombereaux chargés de moellons qui vont rouler dans les flaques, un épagneul, la queue en arrêt, fait s'envoler des joncs deux bécassines reconnaissables au cri rauque et bref qu'elles jettent en fuyant, ainsi qu'aux trois crochets qu'elles décrivent brusquement avant de filer dans le ciel clair.*"

Jean Anckaert dans l'ouvrage sur la Bièvre parisienne rapporte que c'est près de l'un de ces étangs qu'Évariste Gallois, le "*Rimbaud des mathématiques*", a été tué, en 1832, au cours d'un duel provoqué pour les beaux yeux d'une dame.

Les Docks de Gentilly : un projet qui ne vit pas le jour

En 1831, un projet fait couler beaucoup d'encre. Il est question de creuser un canal de jonction entre la Marne et la Seine afin de désengorger le port fluvial de Paris par lequel arrive l'essentiel de l'approvisionnement de la capitale. Les étangs de la Glacière seraient alors devenus les Docks de Gentilly et auraient été reliés à la Seine par un tunnel creusé sous Montsouris, continué par un canal dans la plaine de Grenelle. En fait, les investisseurs ont préféré porter leurs capitaux sur le développement du chemin de fer à l'avenir plus prometteur que la voie d'eau.

Parcourir de longs espaces, un fer sous les pieds !

Les industriels ne sont pas les seuls à apprécier les étangs de la Glacière. Avant que les glaciers ne viennent casser la glace, le patinage y est autorisé. Sous la Restauration, durant le règne de Louis-Philippe et au début du second Empire, le succès des plaisirs du patinage attire aux étangs de Gentilly de nombreux jeunes gens. L'abbé Détruissart, curé de Gentilly, bien connu pour son ouvrage *Promenade au centre du Grand Gentilly près de Paris* (1821), fait la description suivante : "*Et dans la saison des frimas, tous les jours, quand les eaux des prairies qui sont à gauche (sic) se transforment en cristal, on y voit aussi accourir, de tous les points de la ville, une ardente jeunesse. Par son empressement à y arriver, elle semble déjà jouir de l'agrément qu'elle va bientôt goûter en parcourant, un fer sous les pieds, de longs espaces avec la rapidité de l'éclair, ou en dessinant avec grâce des figures extrêmement difficiles à exécuter.*"

La vogue des étangs de la Glacière est éclipsée par l'aménagement des lacs des bois de Boulogne et de Vincennes qui deviennent les hauts lieux de la mode du patinage. l

Madeleine Leveau-Fernandez

Cité dans *Sur les traces de la Bièvre parisienne*, de Renaud Gagneux et Jean Anckaert. Editions Parigramme.

Agenda

Novembre Décembre 2007

‹ **Service culturel :**
01 41 24 27 10

‹ **Antennes de quartiers :**
01 47 40 58 23

‹ **Service jeunesse :**
01 49 86 07 76

‹ **Service des sports :**
01 47 40 58 21

‹ **Service retraités :** 01 47 40 58 67

06 15 12 31 22

‹ **Médiathèque :**
01 41 24 21 48

‹ **Conservatoire :**
01 49 86 08 82

‹ **Maison Robert Doisneau :**
01 47 40 88 33

Culture

n **14 novembre**
Concert de musique baroque des professeurs du conservatoire
Église Saint-Saturnin

n **17 et 24 novembre 1er et 8 décembre**
Éveil musical
Places limitées.
Gratuit sur inscription au service culturel.
Séance à 10h pour les 1-2 ans, séance à 11h pour les 2-3 ans

n **19 novembre**
Harold Pinter "Formes Courtes"
Petites formes hors les murs en introduction au spectacle *Hot House.*
Sketches, rencontre et débat. Par la cie *Les Dramaticules*
Rens. au service culturel
19h Auditorium du conservatoire – entrée libre

n **Du 27 novembre au 26 janvier**
Exposition
Isabelle Tournoud
(lire p.28)

n **4 décembre**
On vous emmène au théâtre de Cachan.
Hot House d'Harold Pinter par la cie *Les Dramaticules*
Réservations indispensables, places limitées
Départ en car à 19h45 devant le service culturel - 10 €

n **7 décembre**
Syrano avec en première partie J. B Manis
Concert *(lire p.29)*

n **18 décembre**
Conférence Histoire de l'art : Le monochrome
Dans le cadre du cycle la couleur et la lumière dans l'art du XXe et XXIe siècles.
En 1955, Yves Klein propose une toile entièrement orange

au salon des réalités nouvelles. Le jury refuse. Il ne l'acceptera que si l'artiste ajoute une autre couleur ! Klein s'y oppose et contribue ainsi à l'affirmation du monochrome.
Salle St Eloi, 19h30

Vivre sa retraite

n **8 novembre**
Exposition Clemens Kalischer, photographe des années 50
Rendez-vous à 14h devant la Maison Doisneau

n **13 novembre**
Randonnée en forêt !"
Difficulté **, repas chaud prévu a Bourron-Marlottte.
Départ : 8h

n **20 novembre**
L'Yonne souterraine
Visite de la Carrière d'Aubigny (60 mètres de profondeur), pause déjeuner et visite des caves de Bailly.
Prévoir pique-nique.
Départ : 6h45

n **27 novembre**
Bowling
Un après-midi au Bowling de Joinville, en bords de Marne
Départ : 13h20

n **30 novembre**
"Rencontres tournesol"
Une journée pour découvrir les réalisations et projets des ateliers peinture, écriture, patchwork et peinture sur soie.
L'atelier théâtre présentera son nouveau spectacle.
De 9h à 18h en salle des fêtes

n **4 décembre**
Aquarium du Trocadéro
15 000 poissons de 500 espèces différentes.
Rendez-vous sur place à 13h45, métro : Trocadéro

n **4 décembre**
Hot House"
Sortie au Théâtre de Cachan
Départ : 19h45 devant le service culturel

n **11 décembre**
Fête au Canotier
Une journée dégustation et danse à la guinguette le Canotier.
Départ : 10h

n **18 décembre**
Gengis Khan, théâtre.
Dix comédiens et deux musiciens racontent l'Asie médiévale dans une épopée pleine de bruit, de fureur et d'humanité.
Départ : 19h30

n **20 décembre**
Paris by night
En car, les monuments, grands magasins et grands boulevards en habits de lumière.
Départ à 18h

Jeunesse

n **28 novembre**
Forum pré-inscriptions séjours d'hiver
18h30 Au point J

n **Samedi 8 décembre**
Soirée du collectif jeune
À partir de 19h au CMAC

Vie de la cité

n **1er décembre**
Soirée de fin d'année des antennes de quartier
Renseignements et inscriptions au 01 47 40 58 23

n **Du 1er au 2 décembre**
Marché des Lutins au Chaperon Vert
avec l'association Arcueil-animation
01 46 63 72 63

n **Du 7 au 9 décembre**
Le marché de Noël
Une dizaine de chalets proposera produits artisanaux et produits régionaux dans une ambiance festive et conviviale
de 9h à 19h, place de la Victoire.

Solidarité

n **Du 21 au 24 novembre**
Semaine de la solidarité internationale :
Les migrations, histoires et réalité
Expo, débats, rencontre...
de 10 à 18h en salle des fêtes.
Samedi 24 de 15 à 23h.

n **15 décembre**
Fête des solidarités du Conseil général
De 10 à 19h au gymnase M. Baquet

Vie citoyenne

n **11 novembre**
Commémoration au Monument aux morts.
Dépôt de gerbes.
Vin d'honneur en salle du Conseil de 11h à 13h30

Conseil municipal
21 novembre
12 décembre

Conseil d'agglomération
26 novembre
17 décembre

USG foot

Moins de 13 ans, le retour

La section foot de l'US Gentilly s'enrichit d'une nouvelle équipe cette saison avec le retour des moins de 13 ans.

Un mercredi comme un autre au stade Géo André. Sous l'œil attentif des éducateurs Méziane, Yves et Fabrice, une ribambelle de gamins se dépense et s'amuse sans compter. Il n'y a qu'à voir le sourire de Taha, l'attaquant de l'équipe des – de 13 ans qui rêve "*de devenir professionnel*" pour comprendre que le plaisir est total.

En tout, la section foot de l'USG accueille 65 licenciés, des débutants aux – de 13 ans, une tranche d'âge qui avait disparu depuis de nombreuses années et qui se révèle maintenant indispensable pour accompagner la progression de l'équipe première. Pour l'instant, ils ne sont que 10 pour 11 places sur le terrain mais Grégory, le responsable des éducateurs, ne s'inquiète pas trop, surtout avec la philosophie qui anime le club : "*Nous voulons leur apprendre les bases du football, leur transmettre le plaisir de se retrouver sur le terrain et l'amour du ballon. L'esprit de compétition viendra plus tard*". À terme, l'objectif de la section foot est de réussir à recréer toutes les catégories de jeunes et de parvenir à remonter une équipe cadets et juniors. "*Le sport collectif a des vertus incroyables. C'est une formidable école pour apprendre des valeurs humaines très importantes. On le voit avec les – de 13 ans qui découvrent le partage, la solidarité et des règles de vie commune*" précise Grégory.

Alors, si vous êtes nés en 1994 ou en 1995, disponibles le mercredi pour l'entraînement et le samedi après-midi pour les matches et que l'envie de venir "taper le ballon" vous démange, n'hésitez pas une seule seconde à rejoindre les vaillants footballeurs de l'US Gentilly. 1

Contact : US Gentilly
1, place de la Victoire du 8 Mai 1945
Tél. : 01 45 46 15 85
e-mail : us.gentilly@wanadoo.fr

à Gentilly…

Erratum

Dans le précédent numéro de *Vivre à Gentilly*, une erreur s'est produite. Pour l'association *Les clowns en folie*, l'adresse email est : clownsenfolie@club-internet.fr

Société d'histoire de Gentilly

Les Rencontres de l'Histoire

La SHG propose une soirée sur le thème : "*Gentilly, la nuit, au XIXe siècle*" animée par Virginie Capizzi. La conférence (participation 2 €) sera suivie d'un repas XIXe siècle. Participation au repas : 13 €, inscription obligatoire. Le jeudi 29 novembre à 18h30 au Cmac, 2, rue Jules-Ferry.
Renseignements : 06 86 85 13 02
email : shg.gentilly@orange.fr

Galilée

Cours collectifs

L'association ouvre, dans le cadre de son service d'accompagnement à la scolarité, un cours collectif de 3 à 6 élèves de maths et de physique niveau collège. Les cours se déroulent dans la salle municipale rue Auguste-Blanqui (à coté de la station RER).
Pour vous inscrire,
appelez le 06 30 23 80 06

Le café des sciences

La mesure

Le Kfé des sciences annonce une nouvelle rencontre le 15 décembre. Le thème des débats : "*La mesure, comment et pourquoi mesurer. Quelle fiabilité ?*". Rendez-vous à 17 heures à la Brasserie de la mairie (déménagée au 55-57, rue Charles-Frérot) pour 2 heures d'échanges en toute convivialité.
Renseignements : 01 47 40 04 62

France Amérique latine

Fête et solidarité

Le 10 novembre, l'association organise une soirée autour de ses projets de solidarité engagés au Pérou et au Brésil. Au programme : exposition des projets – construction de deux écoles – et hommage au Che Guevara 1967-2007, rencontre avec des jeunes revenus du Pérou, animation musicale, restauration typique. Entrée libre. Au Cmac de 18h à minuit.
Renseignements : 01 45 88 22 74

Solidarité internationale

Huit heures pour la Palestine

Depuis plusieurs années, le comité local de l'association France Palestine Solidarité organise une initiative de huit heures consécutives pour informer et débattre sur la Palestine.
Ainsi, le samedi 17 novembre, la journée organisée sous le thème *40 ans/60 ans d'occupation, 60 ans de résistance et être né en Palestine*, vous invite à dialoguer, échanger, voir et débattre.
Au programme sont prévus : deux débats "*L'histoire du conflit*" et "*Être né en territoire occupé*", une exposition de reportages photographiques (notre image), la vente de produits palestiniens tels que bijoux, huiles et savons, et un concert.
Enfin, un repas convivial clôturera la journée. Le bénéfice de ces "*Huit heures*" est destiné à poursuivre le financement du centre pour enfants d'Al Khader, village de Cisjordanie proche de Bethléem.
(voir *Vivre à Gentilly* n°202 de septembre).

Le 17 novembre, au CMAC 2, rue Jules-Ferry, de 15 à 23 heures.
Renseignements : 06 07 81 90 83

Banques alimentaires

Collecte d'hiver

Comme tous les ans, la Fédération française des Banques alimentaires organise une collecte nationale de produits alimentaires. 90 000 bénévoles seront, les vendredi 23 et samedi 24 novembre, aux portes des grandes surfaces pour recueillir les dons du public. La pauvreté ne diminue pas en France et le coût des produits alimentaires ne cesse de croître ; les Banques alimentaires distribuent l'équivalent de 143 millions de repas à près de 750 000 personnes en France grâce à un réseau de 79 Banques alimentaires départementales ou régionales et à 4 800 associations ou organismes sociaux qui sont en contact permanent avec les personnes démunies. Les dons sont distribués dans la ville ou le département où ils ont été recueillis. Cette année, nous espérons plus particulièrement des boissons, des conserves, de légumes et de fruits ainsi que des produits plaisir comme le café ou le chocolat.

Renseignements : 01 49 08 04 84

Sos amitié Ile-de-France
Á Recherche écoutants bénévoles
L'association SOS amitié offre à tous ceux qui choisissent d'appeler, la possibilité de mettre des mots sur leur souffrance et, ainsi, de prendre le recul nécessaire pour retrouver le goût de vivre. Et pour assurer sa mission, l'association dont les bureaux pour le sud Ile-de-France se trouvent à Gentilly, recherche encore des écoutants bénévoles pour compléter l'équipe déjà en place. Les personnes intéressées doivent pouvoir consacrer 5 heures par semaine à l'association. Une formation (initiale et permanente) est bien sûr assurée. Écrire à SOS amitié Ile de France, BP100 92105 Boulogne-Billancourt
Renseignements :
http://www.sos-amitie.com/

Anciens combattants
Á À la mémoire de nos frères
L'Union pour le mémorial Afrique du Nord – 94 érige un monument à la mémoire des 248 frères d'arme "*Morts pour la France*" durant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc. Le monument sera inauguré à Créteil, le 22 novembre.
Renseignements : 01 46 77 13 14

Santé
Á Mucoviscidose
SOS Mucoviscidose a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cette maladie génétique grave non curable. Elle apporte notamment une aide morale aux malades et à leur famille (7 jours sur 7, 24h sur 24 au 01 64 63 15 04). Une assistante sociale assure une permanence le mercredi de 15h à 17h30 au siège de l'association. Pour cela, elle a besoin de tous et est autorisée à recevoir des dons et legs déductibles. Il est également possible d'apporter son aide en devenant bénévole ou correspondant local.
Renseignements :
01 64 63 15 04 et le site
www.sosmucoviscidose.asso.fr

Chez nos voisins ...

L'HAŸ-LES-ROSES
• Dimanche 2 décembre
"Les virtuoses hongrois", concert de Noël
L'orchestre national tzigane hongrois, propose deux siècles de musique, du ballet classique au programme traditionnel actuel.
À 16h Espace Dispan de Floran
Réservation : 01 46 15 78 78 ou www.carrefourspectacles.com

ARCUEIL
• Vendredi 30 novembre
"Norig"
Norig, mystérieuse et saisissante, livre des chansons enivrées d'amour, de douleur et d'allégresse. Les chants traditionnels de Moldavie, de Roumanie et de Russie alternent avec les compositions du groupe aux influences tango, manouche ou encore baroque et classiques.
À 20h30 Espace Jean Vilar
Renseignements : 01 46 15 09 93/75

VILLEJUIF
• Jeudi 8 novembre
"Grand corps malade"
Sa voix grave, son charisme, ses textes ne manquent pas de capter l'auditoire. Ni rap ni chanson, le slam est une poésie urbaine, un texte scandé, partagé. Et l'on repart, assurément, touché, bouleversé.
20h30 Théâtre Romain Rolland
Renseignements : 01 49 58 17 00

CACHAN
• Dimanche 18 novembre
"Les fous du roi"
En partenariat avec *France Inter*, les humoristes de l'émission de radio se produiront sur la scène de Cachan, pour un savoureux mélange de sketches, improvisations, parodies de chanson…
15h30 Théâtre de Cachan
Renseignements : 01 45 47 72 41

LE KREMLIN-BICÊTRE
• Samedi 22 décembre
"Le Fantôme de Canterville", lecture musicale
Mise en musique du conte d'oscar Wilde. Un ambassadeur et sa famille aux prises, dans un manoir hanté anglais, avec le fantôme des lieux. Une parodie fantastique.
À 15h Théâtre André Malraux
Renseignements : 01 49 60 69 42

FRESNES
• Samedi 24 novembre
"L'histoire d'amour de Roméo et Juliette", Théâtre
Phil Car (mise en scène) et son équipe mettent ici toute leur créativité et leur fantaisie au service de la tragédie de Shakespeare. Et c'est un clown – sympathique et bouleversant – qui nous conte cette histoire que l'on savoure entre effroi et sourire.
à 20h30 Grange Dîmière
Réservation : 01 49 84 56 91 ou culturel@fresnes94.fr

Exposition

Quand la nature colle à la peau !

Exposition combien originale et fantastique que celle du travail d'Isabelle Tournoud, qui intitule ses créations "*Affaires d'Hommes*" au pluriel ! Savoir manier le roseau, la tomate séchée, herbes et plantes en tous genres, fait de cette artiste à part une extraterrestre sachant transformer, voire dompter, Dame Nature. Créations rêvées, quand la mode est servie par un rendu vestimentaire pour le moins inattendu : comme des gants de tomates ou un corset d'eucalyptus ! Pour se rassurer (sans doute) l'artiste a créé son double, le professeur Carré, un scientifique qui germe dans son esprit fertile. Elle va jusqu'à inventer des variétés de légumes farfelus ou des insectes domestiques aux multiples propriétés, gobeurs de moustiques, mangeurs de poussière. Esthétique, fantaisiste, scientifique, et forcément poétique. Une fois dans le monde insolite d'Isabelle Tournoud, on ne ressort pas totalement comme on est entré. D'ailleurs, à l'occasion de l'exposition, une création inédite verra le jour. Une idée, Gentilly aura-t-elle trouvé sa robe en nénuphars de Bièvre ? l

Du 27 novembre au 27 janvier 2008
58/60, Avenue Raspail
Service culturel municipal 01 41 24 27 10

Culture

Art vos balcons

Les clowns du collectif "*Ces gens qui*" déambulaient sur le marché Frileuse ce samedi 29 septembre,

désignant du bout de leurs doigts les toiles peintes et tendues sur les rambardes de balcons des habitants de la cité du cœur de ville. Sur l'initiative du service culturel municipal, en collaboration avec l'OPIHLM d'Arcueil-Gentilly, s'ouvrait fin septembre l'exposition d'art contemporain des oeuvres de Liliane Camier et Etienne de Bary installées sur les façades d'immeubles. Saluons au passage tous les locataires qui ont accueilli avec enthousiasme le travail des artistes, occasion exceptionnelle d'être au centre d'une galerie de peintures à ciel ouvert. l

Jeunesse

S'y mettre

Les LKR *(Le Katorzième Régiment)* sont trois, Chino, Dj Lsk et Konik. Nous nous rencontrons à quelques heures de l'ouverture de saison du Plateau 31 où ils vont interpréter un de leurs morceaux. Les LKR ont rencontré l'équipe du Plateau 31 quand celle-ci travaillait à l'élaboration de son spectacle *Une 6T 2 rêves*. Les LKR y interprètent un morceau composé pour l'occasion *Va leur dire*, mais font également plusieurs apparitions et donnent quelques répliques. De cette rencontre avec le monde du théâtre, ils ne retiennent que du bon : "*Ça nous a beaucoup aidés pour travailler le souffle, le déplacement et la relation avec le public*" nous explique Konik. Le 24 janvier prochain, ils feront un concert dans cette même salle et la Mauvaise Graine fera leur première partie. Ensemble, ils forment le collectif "S'y mettre". Ces deux groupes participent également au CD *Gentilly connection II*. Dans la vie, ils sont amis, c'est pourquoi sur le disque aussi leurs parcours se croisent le temps d'un featuring*. Ce fut pour les différents rappeurs de la ville l'occasion "*de se rencontrer*" selon Chino, ce à quoi son compère Dj Lsk ajoute que ce peut également être l'occasion "*de faire des scènes ensemble*". Pour Dims, qui avec son ami Biba MC forment le groupe Mauvaise Graine, il ne fallait pas manquer l'occasion. Dims écrivait "*déjà, des textes en sport études*" ce que son ami Biba faisait aussi de son côté avant qu'ils ne se rencontrent. Rendez-vous le 8 décembre prochain** pour découvrir le fruit de leur travail en avant-première. l

** de l'anglais figurer désigne une apparition d'un artiste sur le morceau d'un autre.*

*** Voir page 11*

Rencontres Tournesol

Il n'y a pas d'âge pour se divertir

C'est maintenant un rendez-vous attendu par nos aînés que "*Les rencontres Tournesol*" du nom donné au magazine programme qui leur est proposé tous les deux mois par le CCAS. Le vendredi 30 novembre toute la journée, en salle des fêtes de la mairie ce sera le moment de nouvelles découvertes... Journée d'artistes avec la présentation des ateliers de l'année, dessins, peinture, patchwork, et en présence d'un jeune sculpteur venant de s'installer à Gentilly. Spectacle vivant et extrait de la prochaine pièce interprétée par les comédiens de l'atelier théâtre dirigé par Jacques Leforestier. Stand environnemental en présence du service de la CAVB et, pour que la fête soit complète, petit-déjeuner pour les lève-tôt, dès 9h30, mai aussi goûter et thé dansant autour de 16 heures. Pour que chacun puisse trouver sa place dans une activité, il suffit de passer et vous y inscrire, l'entrée est libre. l

Renseignements au CCAS 01 47 40 58 67

Concert

Syrano : C'est un rock, c'est un pic !

En avril dernier à l'affiche du Printemps de Bourges (découvertes ADAMI) et déjà en 2006 aux "Francofolies" de La Rochelle, le groupe Syrano, cinq musiciens : Sylvain, le chanteur accompagné d'une guitare, d'un violoncelle, d'un accordéon, d'un violon et de machines à sons, ont de bons copains... Sur la scène, ce melting-pot, hip-hop, reggae, ragga a eu comme partenaires, *Debout sur le Zinc, Java, La Ruekétanou, Sinsemilia, La Rumeur*, qui les ont déjà accompagnés en musique en les programmant en première partie de leurs concerts. Leurs chansons bourrées d'énergie, d'une poésie phrasée, d'un rap soutenu par les instruments, s'invitent dans la chambre des enfants qui passent à l'âge adulte. C'est, pour qui les apprécie, une musique entre sirop et cyanure ; Peter Pan qui aurait quitté le pays de Disney pour celui de son "*Côté Punk*".
En 1re partie : JB Manis l

Vendredi 7 décembre
en salle des fêtes
Renseignement au Service culturel
01 41 24 27 10

Gentilly pratique...

N° de téléphone utiles

Standard de la Mairie :
01 47 40 58 58

Pompiers : 18

Police-secours : 17

SAMU : 01 45 17 95 00
ou le 15

Médecins d'urgence : 15

Croix-Rouge (régulation le week-end) :
01 45 73 96 84

Urgence dentaire (dimanches et jours fériés) :
01 48 52 31 17

Centre anti-poison :
01 40 05 48 48

Ambulances 24h/24
Express Ambulances :
01 47 40 19 33

C.H.U du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 21 21

Accueil urgence adultes :
01 45 21 35 42

Accueil urgence pédiatrie :
01 45 21 39 60

Police : Commissariat du Kremlin-Bicêtre :
01 45 15 69 00

Circonscription d'Action sanitaire et sociale :
01 41 24 13 50

Caisse d'Allocations Familiales :

- 0 820 25 94 10 (0,12 € la 1re minute, 0,118 € la minute suivante)
- Permanence au Kremlin-Bicêtre (39, rue Charles-Gide)
01 45 21 89 84

Conseil général :
01 43 99 70 00

Crèche municipale familiale :
01 46 63 79 03

Sos femmes battues :
01 40 33 80 60

Sos enfants maltraités :
0 800 05 41 41

Drogue alcool tabac :
0 800 23 13 13

Planning familial Hôpital du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 27 28

Cimetière de Gentilly :
01 47 40 58 28

Trésorerie du Nord-Val-de-Bièvre :
16, pl. J.-Jaurès - Le Kremlin-Bicêtre - 01 45 59 26 30

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le mardi fermeture à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h

Le C.C.A.S, Centre communal d'action sociale,

(aide sociale légale, secours exceptionnels, médiation sociale)
est ouvert : Lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Mardi fermeture à 19h
Samedi 8h30 à 12h
Tél : 01 47 40 58 06

Pôle gérontologique

Passage Thomas
8h30 - 12h et 13h30-18h, tous les jours. Pas de permanence le mardi soir, ni le samedi matin

Centre municipal de santé

6, rue du Docteur Ténine
Tél : 01 47 40 58 59
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30, le samedi de 8h à 12h.
Le laboratoire ouvre à 8h

Le Point J

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30
Mercredi et vacances scolaires de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le Pij

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél du SMJ : 01 49 86 07 76

La Maison Robert-Doisneau

Mercredi et vendredi 12h/19h
Samedi et dimanche 14h/19h
Fermé les jours fériés
Tél. : 01 47 40 88 33

La Médiathèque

Lundi fermeture toute la journée
Mardi : 13h - 19h
Mercredi : 10h-18h
Jeudi : groupes uniquement
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 10h - 17h
Tél : 01 41 24 21 48

Bibliothèque du Chaperon Vert

Mercredi de 9h30 à 13h
Jeudi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 13h
Tél : 01 49 12 19 01

Permanences en mairie

n Caisse des allocations familiales
Le mardi matin de 9h à 12h

n Conseiller juridique
Sur rendez-vous les 1er, 3e et 4e vendredis de chaque mois à partir de 17h

n Conseiller juridique
Droit des étrangers
sur rendez-vous 2e mardi du mois

n Architecte conseil du CAUE
Le mardi de 15h à 19h
À l'Atelier permanent d'urbanisme (rue Albert-Guilpin)
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 25

n Conciliateur de justice
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 73

n Écrivain public
Tous les mardi et vendredi de 14h à 18h, sans rendez-vous.
Service gratuit

n Atelier permanent d'urbanisme
- le Mardi de 14h à 18h45
- le 1er samedi du mois de 9h à 11h45

Le Cyberespace

15, rue du Président-Wilson
Tél. : 01 45 36 66 82
Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 13h - 19h
Jeudi et vendredi : 10h - 12h et 13h - 19 h
Samedi : 10h - 12h et 14h - 18h

Pharmacies de garde

n **Dimanche 11 novembre**
Neil
162, rue Gabriel-Péri - Gentilly

n **Dimanche 18 novembre**
Hoa Hal Van
11, av. de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

n **Dimanche 25 novembre**
Le Joncour
8, rue du Pdt-Wilson - Gentilly

n **Dimanche 2 décembre**
Casaurang
46, av. de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

n **Dimanche 9 décembre**
Sellali
1, rue de la Bièvre - Gentilly

n **Dimanche 16 décembre**
Cordier
25, av. Charles-Gide
Le Kremlin-Bicêtre

n **Dimanche 23 décembre**
Saint Georges
36/40, rue de la Convention
Le Kremlin-Bicêtre

n **Mardi 25 décembre**
Andreani
61, av. Pasteur - Gentilly

n **Dimanche 30 décembre**
Cadi-Soussi
28, rue Charles-Frerot - Gentilly

n **Dimanche 4 novembre**
Benois
121, av. de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

n **Mardi 1er janvier 2008**
Fabre-Pochon
127, av. Paul-Vaillant-Couturier
Gentilly

Objets encombrants des particuliers

L'enlèvement des objets encombrants des particuliers se fait par secteur :
- Les 1er et 3e mercredis du mois pour les cités OPIHLM, Éfidis et Opac
- Le 4e mercredi du mois pour le quartier du Plateau
- Le 2e mercredi du mois pour le reste de la ville

Collecte des déchets ménagers spéciaux

Le camion "Planète" de ramassage des déchets spéciaux (piles, batteries, aérosols, huiles de vidange, etc.) sera présent sur les marchés de la ville, de 9h à 11h15.
- 2e samedi du mois : Marché Frileuse
- 4e mercredi du mois : Marché du Chaperon Vert

Renseignements : 01 47 40 58 61

Codal Pact

Le comité départemental pour l'amélioration du logement du Val-de-Marne apporte une aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat.
Pour un premier contact, appeler le 01 45 17 93 43

Permanence du Médiateur de la République

Le mardi de 14h à 18h ou le mardi matin sur rendez-vous.
Renseignements et prise de rendez-vous :
Maison de la Prévention et de la Médiation
37, rue Guichard à Cachan.

TÉLEX

Élections

Inscription sur les listes

Il est rappelé que la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée le 31 décembre 2007. Présentez-vous au service formalités population muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.
Renseignements : 01 47 40 58 08

Santé prévention

Vaccination gratuite

Les séances de vaccinations gratuites pour enfants de plus de six ans et adultes, ont repris. La prochaine séance se déroulera le **27 novembre** de 17h à 19h, sans rendez-vous, au CMS, 6, rue du Dr-Ténine.
Les personnes désirant se faire vacciner doivent venir avec leur carnet de vaccination, et les mineurs être accompagnés d'une personne majeure.
Séance suivante : le mardi 18 décembre de 17h à 19h.
Renseignements : 01 47 40 58 59

Dépistage du diabète

Le CMS organise le lundi 19 novembre, une journée de dépistage gratuit et d'information du diabète.
Une diététicienne, un médecin endocrinologue et une infirmière seront là pour répondre à vos questions.
Au CMS, de 10h à 17h30 sans interruption et sans rendez-vous (1er étage).
Renseignements : 01 47 40 58 59

État civil - Du 27 août au 28 octobre 2007

Naissances
Rayane LEVILLAIN
Jules LIONS,
Rayan JABBAR,
Eritzo GRILLON,
Rania ELMADDAHI,
Olivia TELLIER,
Nina BOCCARA--LEFÈVRE,
Sirine DRIAS,
Gonbatanai OUALENGBE-BISSE,
Dieynaba SANOKHO
Maëva BELIA
Kévin CHAFIR
Amandine ROMANET

Mariages
Carlos MONSALVE FERNANDEZ et Martha SEPULVEDA COLORADO,
Frédéric FEUILLET et Estelle REYZ

Baptemes civils
Abdelmajid ATOUANI et Yamina JELLOULI

Décès
Lorraine MICHELS (née YANG)

***La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation écrite des familles concernées, et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans* Vivre à Gentilly.**
Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service formalités/population.

CCAS

Aides de fin d'année

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre une aide aux familles et personnes qui disposent de faibles ressources et dont le quotient familial est égal ou inférieur à 313. Pour en bénéficier, rendez-vous au CCAS, muni des pièces justificatives suivantes : livret de famille (ou une pièce d'identité si vous êtes seul), jugement de divorce si vous êtes divorcé(e), justificatifs de ressources de toute la famille datant de moins de 3 mois (fiches de paie, attestation Assedic, RMI, AAH, API, attestation de rejet des Assedic, attestation de retraite…), avis d'imposition 2006, dernière quittance de loyer ou, à défaut, un certificat d'hébergement et la dernière quittance de loyer de la personne qui vous héberge. Si vous êtes propriétaire, vous munir de la taxe foncière et de la taxe d'habitation 2006. Une fois votre quotient calculé, un courrier vous sera adressé qui vous indiquera la date à laquelle vous pourrez venir retirer ces chèques. Vous pourrez choisir le type de chèques que vous désirez, chèques cadeaux "*loisirs, culture, actions éducatives*", chèques "*alimentation, habillement, équipement de la maison*" ou chèques "*lire*".
Faites calculer votre quotient familial jusqu'au 17 novembre.
Renseignements : 01 47 40 58 06

Les nouveaux commerçants

Studio 21 (changement de propriétaire)
salon de coiffure
55/59, rue Charles-Frérot
06 32 20 86 78

Salon de bronzage
12, avenue Jean-Jaurès
01 45 47 39 08

Aux deux grappes d'or
(changement de propriétaire)
Bar - Brasserie
30, avenue Jean-Jaurès
01 46 16 29 25

Banque populaire - Rives de paris
41, rue Charles-Frérot

Disparition

Georges Reneau, conseiller municipal de Gentilly de 1983 à 1989 nous a quitté le jeudi 04 octobre 2007 à l'âge de 78 ans. Il a été inhumé le 8 octobre au cimetière de Gentilly. La municipalité s'associe à la douleur de sa famille.

DUO extra

Ma 2e paire offerte* c'est trop cool !

GUITOT Opticien
78, rue Ch.-Frérot - Gentilly
Tél.: 01 46 63 38 48 • Face à la Médiathèque

*Pour un euro (ou 1 CHF ou 1 CFP) de plus. Seconde monture à choisir dans la collection DUO et équipée de 2 verres organiques, CR 39 standard, blancs ou solaires (indice 3, bruns ou gris) adaptés à votre vue et de même correction que la 1ère paire. Offre valable avec verres unifocaux, pour tout achat à partir de 183 euros (ou 300 CHF ou 21900 CFP) d'une monture et de 2 verres unifocaux, ou avec verres progressifs pour tout achat à partir de 305 euros (ou pour 500 CHF ou pour 36500 CFP) d'une monture et de 2 verres progressifs. Les verres de marque Essilor pourront être substitués dans certains magasins par des verres de marque BBGR ou Carl Zeiss Vision. Offre non cumulable et valable jusqu'au 31/12/2007. Modèles en vente exclusivement chez ATOL, les Opticiens, dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels. AFI0707830

ATOL OPTICIENS
www.opticiens-atol.com

À CÔTÉ DE LA MAIRIE

Garage Gesmier et Associés - Agent
60, rue Charles-Frérot - B.P.49 - 94251 Gentilly Cedex
Tél.: 01 41 24 25 30
Télécopie : 01 45 46 62 16

ESPACE MIEUX-ÊTRE

Mieux vivre son stress... Un atout pour votre vie !
Vous détendre et atténuer votre anxiété.
Sur RDV : 01 47 40 06 72
ou 06 68 63 34 68
Françoise Violeau : Consultante en gestion de stress, professeur de yoga, sophrologue.
Praticienne en Massage relaxant, énergétique et régénérant. (Individuel et entreprise)
6 bis rue du Bel Ecu - GENTILLY - Bus 47 (Tarifs étudiants, chômeurs)

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CABOCHE S.A.
RÉNOVATIONS - DÉPANNAGES
01 47 36 20 00

ATELIERS PLATEAU 31

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 01 45 46 92 02

ATELIERS ADULTES

Atelier chanson
Le lundi de 18h à 20h

Atelier clown
Le mercredi de 18h à 20h

Atelier théâtre
Le mercredi de 20h à 23h

Les ateliers adultes sont soutenus par le CCAS de la ville de Gentilly, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une exonération de cotisation.

ATELIERS THÉÂTRE ENFANTS

Atelier 4-7 ans
Le mercredi de 15h à 16h15
Atelier ludique d'initiation au théâtre

Atelier 8-10 ans
Le mercredi de 16h15 à 17h45
Atelier de découverte du clown

NOUVEAU !!!
ATELIER THÉÂTRE ADOS

Le mercredi de 18h à 20h

WWW.PLATEAU31.COM
Plateau 31 - 31, rue Henri Kleynhoff 94250 GENTILLY
Quartier du Plateau Mazagran - à côté du RER B